Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro ASSP, veuillez visiter :
bacproassp.fr/annales-sujets-et-corriges

Bac Pro ASSP

Épreuve E2 : Conception d’action(s) d’éducation à la santé

Session 2026 • Code sujet : **26-BCP-ASSP-E2** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse des besoins et repères de santé pour prévenir les chutes** (3 questions) — **Page 3**
2. **Conception et organisation d’une action d’éducation à la santé** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation de la salle, sécurité et hygiène du matériel** (3 questions) — **Page 8**
4. **Évaluation de l’action, droits des résidents et transmission professionnelle** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bacproassp.fr/assets/annales/bac-pro-assp/Ergonomie - soins/2026/Bac Pro ASSP - Ergonomie - soins - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse des besoins et repères de santé pour prévenir les chutes

À l'EHPAD Les Tilleuls, un recueil réalisé auprès de 18 résidents met en évidence des craintes de chute, des quasi-chutes et des besoins liés aux aides à la marche, aux chaussures et aux capacités sensorielles. Les candidats relient ces données aux facteurs de risque et aux modifications physiologiques du vieillissement, en s'appuyant notamment sur la situation de Mme L.

Question 1.1. Relevez deux besoins d'éducation à la santé mis en évidence par le recueil des besoins. Pour chacun, citez une donnée précise du tableau qui justifie votre réponse.

Besoin d'éducation à la santé	Donnée du recueil
Sécuriser les déplacements et prévenir les chutes	8 résidents signalent un déséquilibre ou une quasi-chute au cours des trois derniers mois.
Choisir des chaussures adaptées aux déplacements	7 résidents ne portent pas systématiquement de chaussures fermées dans leur chambre.

Ces constats justifient de sensibiliser les résidents aux gestes et repères qui sécurisent leurs déplacements, ainsi qu'au choix de chaussures fermées qui maintiennent le pied. La crainte de tomber exprimée par 11 résidents renforce la nécessité d'aborder la prévention de manière rassurante, en respectant les capacités et les choix de chacun. Les besoins cités sont directement appuyés par les données du recueil.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Besoins prioritaires : sécuriser les déplacements et choisir des chaussures fermées adaptées, comme le justifient les données du recueil.

Question 1.2. À partir du DT 1, identifiez trois facteurs susceptibles d'augmenter le risque de chute pour Mme L. Distinguez les facteurs liés à son état de santé de ceux liés à ses habitudes ou à son environnement.

Trois facteurs de risque sont identifiables dans le DT 1 :

- **État de santé :** l'arthrose des genoux peut gêner les mouvements et rendre les déplacements moins sûrs.
- **Antécédent de santé :** Mme L. a chuté il y a deux mois, même si elle n'a pas eu de fracture.
- **Habitude :** elle porte parfois des chaussons ouverts, qui maintiennent moins bien le pied.

Sa crainte de tomber lorsqu'elle se rend aux toilettes la nuit est également à prendre en compte. Le dossier ne permet pas d'affirmer que l'éclairage est insuffisant ni qu'elle présente d'autres troubles physiologiques particuliers.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Facteurs retenus : arthrose des genoux, antécédent de chute il y a deux mois et port occasionnel de chaussons ouverts.

Question 1.3. Expliquez brièvement comment deux modifications physiologiques liées au vieillissement, précisées dans le DT 1, peuvent contribuer à une perte d'équilibre ou à une chute. Établissez un lien entre chaque modification et le risque correspondant.

Le DT 1 cite plusieurs modifications possibles liées au vieillissement, dont la présence et l'importance varient selon les personnes. Une baisse de la vision peut rendre un obstacle plus difficile à repérer et favoriser un trébuchement. Une diminution de la force musculaire peut rendre plus difficile le maintien de la posture ou la correction d'un déséquilibre, et donc augmenter le risque de chute.

Ces liens expliquent des mécanismes possibles en général : ils ne permettent pas d'affirmer que Mme L. présente ces modifications.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Une vision diminuée gêne le repérage des obstacles ; une force musculaire réduite complique le maintien ou le rétablissement de l'équilibre.

2. Conception et organisation d’une action d’éducation à la santé

Une séance collective de 45 minutes est prévue pour huit résidents volontaires dans une salle accessible de l’EHPAD, sous la responsabilité de l’infirmière coordinatrice. Les ressources comprennent des chaises stables, un vidéoprojecteur, des images en gros caractères et un déambulateur pour une démonstration statique, sans déplacement ni transfert des résidents.

Question 2.1. Formulez la priorité retenue pour cette action et justifiez-la à l’aide de deux éléments du contexte ou du DT 1.

La priorité est de prévenir les chutes en aidant les résidents à repérer les risques et à adopter des habitudes de déplacement plus sûres. Elle répond aux inquiétudes du groupe : 11 résidents sur 18 craignent de tomber. Mme L. a chuté il y a deux mois et craint de tomber lorsqu’elle va aux toilettes la nuit. L’action propose des conseils accessibles, sans demander de déplacement aux participants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévenir les chutes et sécuriser les déplacements, face à la peur exprimée par 11 résidents sur 18 et à la chute récente de Mme L.

Question 2.2. Proposez un objectif général et deux objectifs opérationnels évaluables pour la séance. Les objectifs opérationnels doivent être adaptés à des résidents âgés et porter sur des comportements de prévention accessibles à ce public. Complétez le document réponse DR 1.

Les objectifs portent sur des comportements de prévention observables pendant la séance, sans mobiliser les résidents. La compréhension peut être vérifiée à l’oral ou par désignation d’images.

Élément	Proposition
Objectif général	Renforcer les connaissances des résidents pour prévenir les chutes et sécuriser leurs déplacements.
Objectif opérationnel 1	À la fin de la séance, chaque résident cite ou désigne deux situations à risque. Vérification par questions orales ou images.
Objectif opérationnel 2	Chaque résident indique deux gestes de prévention, par exemple porter des chaussures fermées et demander l’aide prévue. Vérification par reformulation.

DR 1 : objectifs complétés

Élément à renseigner	Réponse
Objectif général	Prévenir les chutes
Objectif opérationnel 1 et moyen de vérification	Citer 2 situations à risque
Objectif opérationnel 2 et moyen de vérification	Indiquer 2 gestes sûrs
Étape 1 : durée, activité, participation du public	
Étape 2 : durée, activité, participation du public	
Étape 3 : durée, activité, participation du public	

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

✓ RÉPONSE À RETENIR

Prévenir les chutes ; reconnaître deux situations à risque et citer deux gestes de prévention.

Question 2.3. Proposez une organisation de la séance en trois étapes. Pour chaque étape, indiquez la durée, l'activité proposée et un moyen de favoriser la participation des résidents, en tenant compte des difficultés auditives ou visuelles mentionnées dans le recueil des besoins. Complétez le document réponse DR 1.

La séance alterne échanges, supports visuels et synthèse. Les résidents restent assis ; le déambulateur sert uniquement à une démonstration statique. Pour faciliter la participation, parler face au groupe, clairement et sans précipitation, montrer des images en gros caractères et laisser le temps de répondre.

1. **10 min :** accueil et échange sur les situations à risque. Les résidents peuvent répondre oralement ou commenter une image.
2. **25 min :** repérage collectif des risques à partir d'images, puis démonstration statique du déambulateur. Inviter les résidents à désigner une situation ou à poser une question.
3. **10 min :** rappel des gestes de prévention et vérification de la compréhension par reformulation volontaire.

DR 1 : étapes complétées

Élément à renseigner	Réponse
Objectif général	
Objectif opérationnel 1 et moyen de vérification	
Objectif opérationnel 2 et moyen de vérification	
Étape 1 : durée, activité, participation du public	
Étape 2 : durée, activité, participation du public	
Étape 3 : durée, activité, participation du public	

10 min Échange oral
25 min Images et démo
10 min Synthèse

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

✓ RÉPONSE À RETENIR

10 min d’échange, 25 min d’analyse d’images et de démonstration statique, puis 10 min de synthèse.

3. Préparation de la salle, sécurité et hygiène du matériel

Avant la séance, l'élève prépare la salle et le matériel de démonstration en appliquant le protocole institutionnel DT 2. L'action porte sur le repérage des situations à risque et l'utilisation d'une aide technique, sans mobilisation physique des résidents.

Question 3.1. Relevez quatre vérifications à effectuer dans la salle avant l'accueil du groupe afin de limiter le risque de chute et de permettre la participation de tous.

Avant l'arrivée du groupe, effectuer quatre vérifications conformément au DT 2 et aux besoins d'accessibilité :

- Dégager tous les cheminements.
- Vérifier la stabilité des chaises et la présence de leurs accoudoirs.
- S'assurer qu'aucun câble ne se trouve dans les zones de passage.
- Placer le matériel à portée et vérifier que l'éclairage permet de voir les supports.

Signaler toute anomalie au professionnel responsable avant l'accueil des résidents.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Cheminements dégagés, chaises stables avec accoudoirs, câbles hors des passages, matériel accessible et éclairage vérifié.

Question 3.2. Décrivez, dans l'ordre, les principales étapes prévues par le DT 2 pour nettoyer et désinfecter les surfaces de contact du matériel de démonstration. Précisez une précaution d'emploi du produit.

1. Réaliser une hygiène des mains, puis vérifier visuellement que les surfaces sont propres et en bon état.
2. Nettoyer les surfaces de contact de la chaise et du déambulateur, puis les désinfecter avec le produit prévu par l'établissement.
3. Respecter les indications du fabricant, notamment le temps de contact de 5 minutes, puis laisser sécher selon l'étiquette avant utilisation.

Le produit prêt à l'emploi est réservé aux surfaces : ne jamais le mélanger avec un autre produit. Porter des gants si l'étiquette l'exige ou en cas de contact possible avec des souillures.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Hygiène des mains, contrôle visuel, nettoyage, désinfection avec 5 minutes de contact, puis séchage selon l'étiquette. Ne pas mélanger les produits.

Question 3.3. Indiquez trois mesures permettant de conduire la démonstration sans mettre les résidents en danger et sans réaliser un acte dépassant votre rôle d'élève.

La démonstration doit rester statique, sans déplacement ni transfert des résidents, et respecter le champ de compétences de l'élève. Les trois mesures à appliquer sont :

1. Présenter l’utilisation de l’aide technique sans demander aux résidents de se lever ou de se déplacer.
2. Conduire l’action sous la responsabilité de l’infirmière coordinatrice et respecter les consignes individualisées.
3. Ne pas modifier le réglage du déambulateur ni réaliser de transfert ; signaler toute anomalie ou difficulté au professionnel responsable.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Démonstration statique, sous la responsabilité de l’infirmière coordinatrice, sans mobilisation des résidents ni modification de l’aide technique par l’élève.

4. Évaluation de l’action, droits des résidents et transmission professionnelle

À l’issue de la séance, l’équipe veut vérifier la compréhension des messages et recueillir l’avis des participants afin d’améliorer une action ultérieure. Les candidats précisent des modalités d’évaluation, les précautions concernant les droits des personnes et la transmission d’une inquiétude à un professionnel.

Question 4.1. Proposez deux indicateurs d’évaluation : l’un portant sur l’atteinte d’un objectif opérationnel et l’autre sur la satisfaction ou la participation des résidents. Pour chacun, précisez comment l’information sera recueillie.

En fin de séance, recueillir deux informations distinctes, sans demander aux résidents de réaliser un déplacement :

- **Compréhension :** compter, parmi les huit participants, ceux qui citent ou désignent deux gestes de prévention, comme porter des chaussures fermées ou demander de l’aide si nécessaire. Poser une question orale ou proposer des images.
- **Satisfaction ou participation :** recueillir l’avis de chacun avec une question simple et des réponses verbales ou visuelles, puis noter les participations aux échanges.

Consigner les réponses de façon synthétique pour orienter l’amélioration de la prochaine action.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Compréhension : nombre de résidents identifiant deux gestes préventifs. Satisfaction ou participation : avis recueilli par question orale ou visuelle et échanges observés.

Question 4.2. Indiquez trois précautions à prendre pour respecter les droits, la dignité, le consentement et la confidentialité des résidents pendant la préparation et la réalisation de l’action.

1. Expliquer l’objectif et le déroulement, puis rechercher l’accord de chaque résident. Respecter son choix de participer, de ne pas répondre ou de quitter la séance.
2. Préserver la dignité en s’adressant à chacun avec respect, sans infantilisation ni mise en difficulté, et en adaptant la communication à ses capacités.
3. Protéger la confidentialité : ne partager avec les professionnels concernés que les informations utiles et ne pas évoquer les situations personnelles devant le groupe ou des personnes non autorisées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Informer et recueillir l’accord, respecter les choix et la dignité, puis limiter le partage des informations aux professionnels concernés.

Question 4.3. Après la séance, un résident signale qu'il ne se sent pas en sécurité lorsqu'il se lève seul. Indiquez à quel professionnel transmettre cette information et précisez deux éléments factuels à rapporter.

Transmettre rapidement l'information à l'infirmière coordinatrice ou au professionnel responsable, discrètement et sans poser de diagnostic ni modifier l'accompagnement. Rapporter des faits précis, sans interprétation :

- les paroles exactes du résident, si possible entre guillemets, concernant son sentiment d'insécurité lorsqu'il se lève seul ;
- le moment et le contexte du signalement, notamment qu'il a été fait après la séance.

Cette transmission permet à l'équipe d'apprécier la situation et de décider des suites adaptées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> À l'infirmière coordinatrice ou au professionnel responsable : transmettre les paroles exactes du résident ainsi que le moment et le contexte du signalement.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E2 du baccalauréat professionnel ASSP, session 2026, code 26-BCP-ASSP-E2, dure 4 heures et a un coefficient 4. À l'EHPAD Les Tilleuls, les candidats conçoivent une action collective de prévention des chutes pour des résidents âgés. Ils analysent les besoins, organisent la séance, appliquent les consignes de sécurité et d'hygiène, évaluent les résultats et respectent les droits des personnes.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une chute peut résulter de facteurs liés à la santé, aux capacités sensorielles et motrices, aux habitudes ou à l'environnement.
- Un objectif opérationnel décrit un comportement observable et précise comment son atteinte sera vérifiée.
- Le protocole DT 2 impose un nettoyage puis une désinfection, en respectant les indications du fabricant et le temps de contact.
- L'élève respecte les consignes individualisées, ne modifie pas une aide technique et transmet toute situation préoccupante au professionnel responsable.

Points de vigilance & attentes du jury

- Appuyez chaque besoin ou facteur de risque sur une donnée précise du tableau ou du DT 1.
- Adaptez les supports et les échanges aux difficultés auditives et visuelles des résidents.
- Prévoyez une démonstration statique : aucun déplacement ni transfert des résidents n'est requis.
- Respectez l'ordre des opérations d'entretien, les consignes de l'étiquette et la confidentialité des informations.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire un objectif opérationnel évaluable pour cette séance ?

Formulez un comportement concret que les résidents pourront montrer ou exprimer pendant la séance, puis choisissez une vérification adaptée, par exemple une réponse orale, un choix d'image ou une reformulation.

Q : Quel ordre suivre pour l'entretien des surfaces de contact ?

Avant la séance, réalisez l'hygiène des mains et le contrôle visuel, puis nettoyez et désinfectez. Respectez le dosage et le temps de contact, ne mélangez pas les produits et laissez sécher selon l'étiquette.

Q : Comment répartir les 45 minutes entre les étapes de la séance ?

Le sujet ne fixe pas la durée de chaque étape. Proposez trois étapes dont les durées totalisent 45 minutes, en indiquant pour chacune l'activité et un moyen adapté de faire participer le groupe.

Q : Quelles limites professionnelles respecter pendant la démonstration ?

La démonstration prévue est statique et ne nécessite aucune mobilisation des résidents. Ne réglez pas une aide technique et ne réalisez pas un acte hors de votre rôle ; signalez toute anomalie au professionnel responsable.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacproassp.fr/assets/annales/bac-pro-assp/Ergonomie - soins/2026/Bac Pro ASSP - Ergonomie - soins - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro ASSP : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.